



Informations Conseils Aides
Rénovation énergétique

**VOUS SOUHAITEZ
RÉNOVER
VOTRE LOGEMENT ?**



**CONTACTEZ
ICARE !**

05.24.73.86.22
icare@pays-hautegronde.fr



ANIMÉ PAR



AVEC L'EXPERTISE DE



GUIDE PEDAGOGIQUE

ANIMATION DE L'OPAH ET DE LA PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE (ICARE) DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

Le Pays de la Haute Gironde s'est engagé depuis de nombreuses années dans le domaine de l'habitat, par le développement de l'offre de logements décents et abordables à travers le financement de l'amélioration du parc privé, ainsi que via une action forte de réhabilitation du logement privé, répondant ainsi aux besoins des ménages les plus fragiles.

C'est dans ce cadre qu'une première **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)** a été mise en œuvre de juillet 2011 à juillet 2016 dans laquelle plus de 600 logements ont été réhabilités. SOLIHA Gironde a été l'opérateur choisi par le Pays de la Haute Gironde pour animer cette OPAH.

Les objectifs de la nouvelle OPAH qui a débutée en janvier 2017 et qui est programmée sur 3 ans renouvelables 2 ans, sont les suivants :

- Le développement du parc locatif à loyer modéré,
- La lutte contre les logements indignes,
- L'adaptation des logements notamment pour les personnes vieillissantes,
- La lutte contre la précarité énergétique.

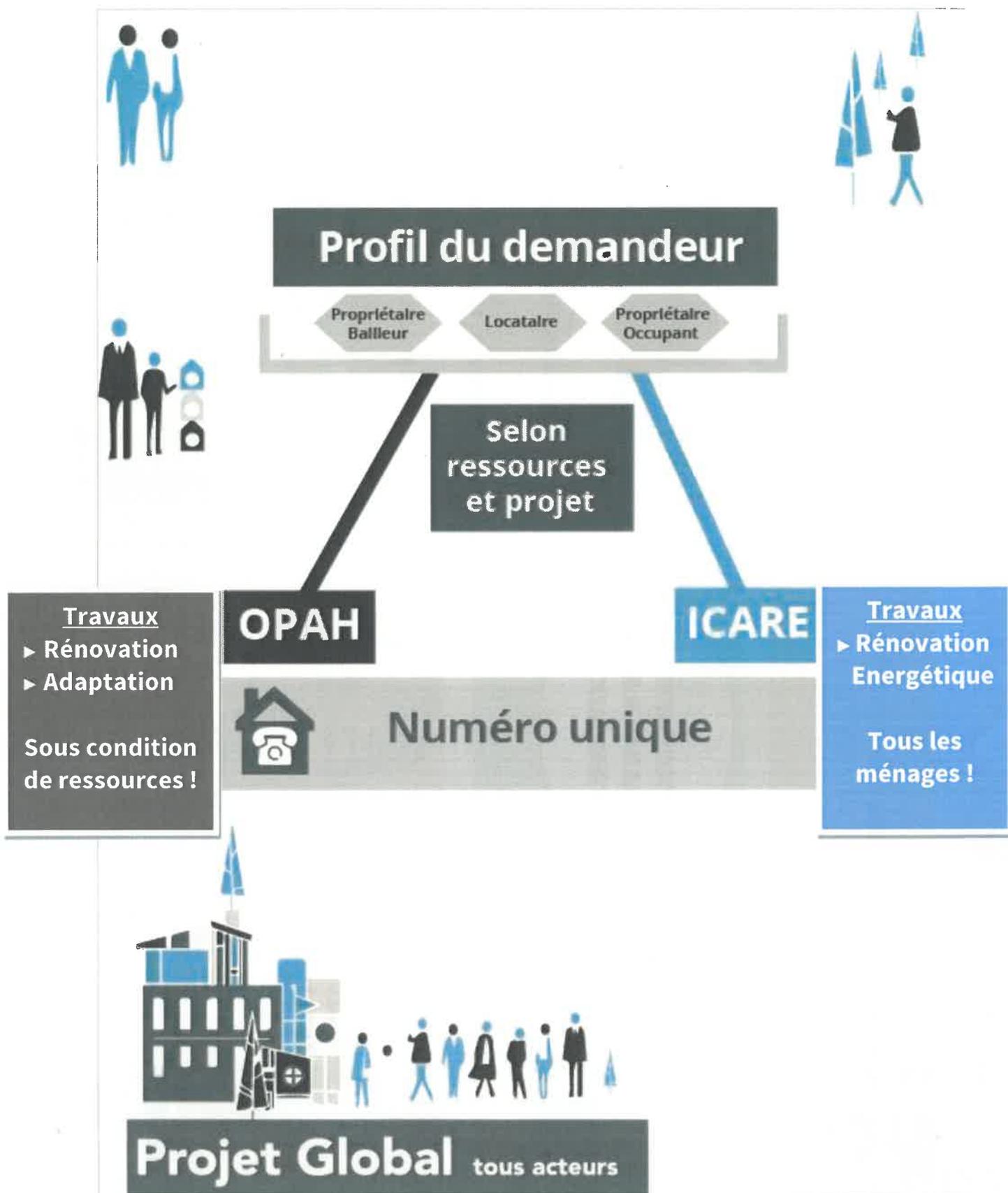
En complémentarité avec cette O.P.A.H., le Pays de la Haute-Gironde a mis en place une **Plateforme de la Rénovation Énergétique**.

Renommé **ICARE (Infos Conseils et Aides pour la Rénovation Énergétique)**, ce nouveau dispositif incitatif a pour objectif d'encourager la réalisation de rénovations énergétiques globales et de proposer de nouvelles solutions de financement.

Des conseillers en énergie proposent un **accompagnement gratuit et personnalisé pour tous les particuliers**, sans conditions de revenus, dans les différentes étapes du projet de rénovation énergétique d'un point de vue technique, administratif et financier.

Dans ce contexte, le **Pays de la Haute Gironde** permet de **mobiliser des moyens financiers** destinés à la réhabilitation des logements privés, à travers une **O.P.A.H. Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat** et une **Plateforme de Rénovation Énergétique (ICARE)** sur tout le territoire de la Haute Gironde.

ORGANIGRAMME DE L'ANIMATION DE LA PLATEFORME ICARE ET DE L'OPAH



OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT



COMMENT
FINANCER MES
TRAVAUX ?



DES AIDES
EXISTENT !

**BESOIN D'AIDE POUR RÉALISER VOS TRAVAUX ?
BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS TECHNIQUES,
NEUTRES ET GRATUITS !**

**QUELS TRAVAUX RÉALISER
DANS VOTRE LOGEMENT ?**

- ✓ RÉDUIRE MA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
(isolation, chauffage, ventilation)
- ✓ ADAPTER MON LOGEMENT AU HANDICAP OU AU VIEILLESSEMENT
(remplacement d'une baignoire par une douche...)
- ✓ RÉNOVER MON LOGEMENT DEVENU VÉTUSTE
(création de sanitaire, d'un système de chauffage...)
- ✓ RÉALISER DES TRAVAUX DANS UN LOGEMENT POUR LE LOUER
(renovation globale, économies d'énergie...)

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Conseils techniques et suivi de votre dossier :

05.24.73.86.22

icare@pays-hautegironde.fr

Animateur du Pays de la Haute

Gironde :

06.75.24.09.29

habitat@pays-hautegironde.fr

**DES PERMANENCES
SUR VOTRE TERRITOIRE !**

Bourg Lundi Matin

Saint-André-de-Cubzac Mardi Matin

Blaya Mercredi Matin

Saint-Savin Jeudi Matin

Braud-et-Saint-Louis Jeudi Matin

ANIMÉ PAR



AVEC L'EXPERTISE DE

Propriétaires bailleurs, mode d'emploi...

Qui peut en bénéficier ?

- ✓ Vous êtes propriétaire bailleur et possédez un bâtiment dégradé que vous souhaitez réhabiliter en vue de le mettre en location
- ✓ Sous réserve des conditions d'éligibilité. Pas de condition de ressources.
- ✓ Liste des communes concernées :

CDC Blaye

Blaye (Saint Martin Lacaussade, Cars)
Berson
Gauriac
Saint Christoly de Blaye

CDC Estuaire

Braud et Saint Louis
Etauliers
Reignac
Saint Aubin de Blaye
Saint Ciers sur Gironde
Saint Seurin de Coursac

CDC LNG

Cavignac
Laruscade
Saint Mariens
Saint Savin
Saint Yzan de Soudiac

CDC Cubzaguais

Bourg
Cubzac les Ponts
Gauriaguet
Peujard
Prignac et Marcamps
Pugnac
Saint Gervais
Saint André de Cubzac
Saint Laurent d'Arce
Val de Virvée
Virzac



Quels travaux réaliser ?

Sont éligibles les travaux qui visent à améliorer l'habitat en matière :

- ✓ de sécurité (électricité, toiture, gros œuvre, ...)
- ✓ de salubrité (création d'un système de chauffage, création de sanitaires, ...)
- ✓ d'économie d'énergie (isolation des combles, ...)
- ✓ d'adaptation aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap
- ✓ Les travaux ne concernent pas la décoration, ils ne sont pas assimilables à de la construction neuve ou à de l'agrandissement.
- ✓ Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier

PROPRIETAIRES OCCUPANTS, mode d'emploi...

Qui peut en bénéficier ?

- ✓ Vous êtes propriétaire occupant d'un logement dans lequel vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration
- ✓ Sous réserve de vérifier les conditions d'éligibilité

Quels travaux réaliser ?



- ✓ Travaux de lutte contre l'habitat indigne



- ✓ Travaux d'économie d'énergie permettant d'obtenir au moins 25 % de gain énergétique



- ✓ Adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap

Quelles démarches effectuer ?

Le **Pays de la Haute Gironde** informe les propriétaires sur les aides, ainsi que sur leurs conditions d'octroi par téléphone au **06.75.24.09.29** et / ou lors des permanences territorialisées.

Soliha missionné par le Pays de la Haute Gironde **accompagne gratuitement** les propriétaires dans le montage administratif, technique et financier des dossiers

- Pour vérifier les conditions de ressources, **les propriétaires doivent se munir du dernier avis d'imposition sur les revenus**

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Conseils techniques et suivi de votre dossier :

05.24.73.86.22

icare@pays-hautegironde.fr

Animateur du Pays de la Haute Gironde :

06.75.24.09.29

habitat@pays-hautegironde.fr

DES PERMANENCES SUR VOTRE TERRITOIRE !

Bourg **Lundi** Matin

Saint-André-de-Cubzac **Mardi** Matin

Blaye **Mercredi** Matin

Saint-Savin **Jeudi** Matin

Braud-et-Saint-Louis **Jeudi** Matin

ANIMATION DE LA PLATEFORME ICARE

PLATEFORME ICARE, mode d'emploi...

Qui peut en bénéficier ?

- ✓ Vous êtes locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'un logement sur le territoire de la Haute-Gironde, sans conditions de ressources
- ✓ La Plateforme ICARE propose également un **accompagnement renforcé** pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources : visite à domicile, aide au montage de dossier de **subvention** et visite post-travaux.

Dans quel but ?

- ✓ Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation, de mise en place d'énergies renouvelables
- ✓ Encourager la réalisation de rénovation énergétique globale et de qualité
- ✓ Proposer de nouvelles solutions de financement
- ✓ Renseigner gratuitement et de façon neutre les particuliers sur :

-  **La conception ou la rénovation d'un logement :** orientation, choix des matériaux, options techniques...
-  **L'isolation et la ventilation :** choix des matériaux et des procédés, réglementation...
-  **Le chauffage et l'eau chaude :** choix des énergies et des équipements, régulation...
-  **Les énergies renouvelables :** solaire thermique, bois énergie...
-  **Les équipements de l'habitation :** appareils économes, bons comportements...
-  **Le transport :** véhicules performants, modes alternatifs...
-  **Les aides financières :** qui, combien, comment ?

Quelle est la marche à suivre ?

Que ce soit pour des conseils techniques ou une demande de subvention, une conseillère Info → Energie est à votre écoute (sur rendez-vous) :

- ✓ Tous les 1ers mercredi matin à **Bourg**
- ✓ Tous les 1ers mercredi après-midi à **Saint-Savin**
- ✓ Tous les 3èmes mercredi matin à **Blaye**
- ✓ Tous les 3èmes lundi et mercredi après-midi à **Braud-et-Saint-Louis**
- ✓ Tous les 3èmes jeudi matin à **Saint-André-de-Cubzac**

Renseignez-vous avant de commencer vos travaux !

POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DU DISPOSITIF

il est essentiel de nous contacter avant de commencer vos travaux

05.24.73.86.22

icare@pays-haute-gironde.fr